



## Maturité spécialisée (MS) - social

### VALIDATION DE STAGES NON-SPÉCIFIQUES PREALABLES

#### Expériences professionnelles préalables effectuées (préstages) (à remplir par le (la) candidat(e))

Le (la) candidat(e) complète une ligne du tableau ci-dessous par expérience professionnelle.

Si l'expérience professionnelle a été organisée par le GYB, le visa est donné par le responsable IP.

Si l'expérience professionnelle a été organisée par le (la) candidat(e), une attestation et une copie du contrat du travail sont exigées.

	Période	Lieu	Activité	Nombre de jours ou semaines	Visa réservé au GYB
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
TOTAL					

#### Rappel :

- 12 semaines d'expériences professionnelles non spécifiques au minimum (6 semaines pour l'année scolaire 2010-2011) doivent avoir été effectuées avant que le GYB puisse valider l'inscription à la MS-Social (et que le stage spécifique puisse débuter). Si aucune semaine n'a été effectuée, le dossier ne peut être déposé.
- 20 semaines d'expériences professionnelles non spécifiques doivent être effectuées au total avant de pouvoir présenter le travail de maturité pour recevoir le titre de maturité spécialisée.
- Si l'élève fournit un contrat de stage spécifique de 40 semaines (vacances non comprises), il n'est pas nécessaire qu'il effectue des stages non spécifiques.

Lieu et date .....

Signature du candidat / de la candidate



## Maturité spécialisée (MS) - social VALIDATION DE STAGES NON-SPÉCIFIQUES

**Expériences professionnelles effectuées dans le cadre de la maturité spécialisée**  
(à remplir par le (la) candidat(e))

Le (la) candidat(e) complète une ligne du tableau ci-dessous par expérience professionnelle.

Le (la) candidat(e) joint pour chaque stage une attestation et une copie du contrat du travail. Aucun stage n'est validé sans ces pièces justificatives.

	Période	Lieu	Activité	Nombre de jours ou semaines	Visa réservé au GYB
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
TOTAL					

Rappel :

- 20 semaines d'expériences professionnelles non spécifiques doivent être effectuées au total avant de pouvoir présenter le travail de maturité pour recevoir le titre de maturité spécialisée. 12 semaines d'expériences professionnelles non spécifiques au minimum (6 semaines pour l'année scolaire 2010-2011) doivent avoir été validées par le GYB avant le début de la MS, sur un autre formulaire prévu à cet effet.
- Si l'élève fournit un contrat de stage spécifique de 40 semaines (vacances non comprises), il n'est pas nécessaire qu'il effectue des stages non spécifiques.

Lieu et date .....

Signature du candidat / de la candidate



**Maturité spécialisée (MS) - social**  
**ANNONCE DE STAGE SPÉCIFIQUE AU DOMAINE**

1	Institution / entreprise formatrice	
Institution .....		
Domaine d'activité .....		
Adresse .....	NPA & Lieu .....	
Email .....	Téléphone .....	Fax .....
L'institution a déjà reçu un stagiaire pour un stage pré-HES ou MS ? <input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non		
Personne responsable du suivi du stagiaire .....		
Date d'entrée dans l'institution ..... Fonction et qualifications .....		
Email .....	Téléphone .....	Fax .....

**...accepte de prendre en stage le candidat à la MS suivant :**

2	Stagiaire candidat à la MS	
Nom & prénom .....	Date de naissance .....	Origine ou pays .....
Adresse .....	NPA & Lieu .....	
Email .....	Téléphone .....	Fax .....

3	Conditions particulières ou remarques	
Date de début du stage .....	Date de fin du stage .....	Vacances prévues (durée ou dates) .....
.....		

Lieu et date .....

Sceau et signature de l'institution

Signature du candidat / de la candidate

Une copie de la présente annonce doit être adressée par le stagiaire au Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) **avant** le début du stage. Aucun stage qui n'a pas été préalablement validé par le GYB ne sera reconnu pour la MS. Le cahier des charges du stagiaire, signé par l'institution, doit être joint à la présente annonce.